

PROGRAMME DE FORMATION

ADAPTER LES PROJETS DE CAA AUX PARTICULARITÉS DES PERSONNES AYANT UN HANDICAP MOTEUR [APPROFONDISSEMENT]

“ Contexte

“On a testé plusieurs outils mais aucun ne marche pour lui”

“On n’a pas le temps pour mettre en place de la CAA”

“Après quelques essais il est épuisé”

“Il y a beaucoup d’outils, comment savoir lesquels choisir ?”

“Nous on le comprend”

“La CAA c’est un peu trop compliqué pour lui”

“Il n’en est pas au stade des pictos”

Mettre en place de la CAA lorsque des troubles moteurs empêchent la communication est un défi quotidien. Entre installation, accès à l’outil, troubles alimentaires et communication, les enjeux sont nombreux et les défis quotidiens !

Conçu par deux orthophonistes spécialisées en CAA et ayant travaillé auprès d’un public avec troubles moteurs et handicaps rares, ce module d’approfondissement a pour objectif de donner des clés aux partenaires de communication (parents, professionnels, entourage...) pour permettre l’autonomie de la communication avec aisance et bientraitance

ORGANISATION DE LA FORMATION



Modalités de la formation

Durée : 2 jours - 14 heures

Horaires : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Modalité de formation : présentiel

Lieu : À définir

Tarif : Intra/inter : sur demande

Délai d’accès : Merci de nous contacter via le formulaire de contact ou à l’adresse suivante: contact@caare-online.fr en nous donnant les informations en lien avec votre demande.

Nous vous répondrons sous 48 heures pour prendre contact avec vous et convenir ensemble du lieu, de la date et du tarif de la prestation

Formatrices habilitées à prodiguer la formation : Karine FARAUD Orthophoniste, Alice ROUX Orthophoniste ()



Public visé

Parents et professionnels du soin ou de l'accompagnement en lien avec une ou des personnes ayant un handicap moteur.



Pré-requis

Avoir suivi une formation aux bases de la CAA

CONTENU PÉDAGOGIQUE



Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure de développer ses savoirs, savoir-faire et savoir-être en tant que partenaire de communication en CAA auprès d'un public avec handicap moteur, à savoir:

- Identifier l'impact du handicap moteur sur l'accès à la communication
- Évaluer les compétences communicationnelles des personnes avec handicap moteur
- Choisir et paramétrer un système de CAA adapté aux capacités motrices
- Optimiser l'installation et l'environnement matériel
- Ajuster sa pratique professionnelle en CAA aux profils des personnes avec handicap moteur
- Impliquer l'entourage dans l'utilisation des outils



Contenu

- Module 1 : Apports théoriques
 - La communication et la communication autonome
 - Particularités de communication en lien avec les handicaps moteurs
 - Les concepts fondamentaux de la CAA appliqués aux handicaps moteurs
 - Les signes d'alerte et vers qui orienter
- Module 2 : Environnement et posture du partenaire de communication
 - Préparer l'environnement : sécurité, environnement propice à la communication (lumière, bruits, installation...), respect de l'autonomie de communication
 - Posture du partenaire de communication
 - favorisantes

- limitantes, spécifiques au handicap moteur
- Module 3 : Les outils
 - Réflexions autour des adaptations des outils de CAA aux particularités des
 - personnes avec un handicap moteur
 - Découverte du kit d'outils remis aux participants
 - Bonnes pratiques avec les outils
- Module 4 : Mise en pratique (environnement, outils, postures)
 - Vignettes cliniques
 - Bonnes pratiques et points de vigilance
 - Simulation de situations réelles :
 - Transferts
 - Temps de lecture
 - Temps de change
 - Temps de repas
 - Raconter un événement



Méthodes et moyens pédagogiques

La méthode pédagogique est active et participative, elle s'appuie sur des contenus théoriques et illustratifs (présentations, vidéos), des ateliers pratiques, des partages d'expérience et des échanges entre les participants



Modalités et méthodes d'évaluation

- Avant la formation : Les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer leur niveau de connaissances ainsi que leurs attentes
- A l'issue de la formation : Un questionnaire sera communiqué aux participants afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation. Une évaluation de l'action de formation sera également réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration. Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation



Accessibilité

Pour tout échange ou demande de mise en confort, vous pouvez contacter notre référent handicap, Karine Faraud, à l'adresse suivante : accessibilite@caare-online.fr